

Nombre des conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19
Date de la convocation : 3 septembre 2020

Conseillers présents et représentés : 19

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMPTE-RENDU**Sous la présidence de Mme Viviane KERN, Maire, étaient présents :

MM. Céline TIOUTIOU, Laurent HAHN, Sandra POISSON, Cédric ROSIN, adjoints au Maire

MM. Christine MULLER, William CONRAD, Brice HUGELE, Bernard ANDRES-KUHN, Annick HOLLNER, Manuel DERMIGNY, Maria-Paola HUBER, Yolande BECKER, Catherine SCHNEIDER, Sabine COUTURIER, MOMMER Monique, Marc KIM, Christian SELLINI.

Absent excusé :

M. Fabrice ADAM qui a donné procuration de vote à Madame Sandra POISSON.

xxxxxxxxxxxxxxxx

ORDRE DU JOUR**I. Fonctionnement de l'assemblée**

- A. Désignation du secrétaire de séance,
- B. Approbation du compte-rendu de la séance du 10 juillet 2020,

II. Urbanisme

- A. Droit de préemption urbain,

III. Institution vie politique

- A. Désignation des membres de la commission liste électorale,
- B. Désignation du délégué commission CLECT,

IV. Finances locales

- A. Décision modificative de crédit n° 1/2020,
- B. Création budget annexe port,
- C. Fonds de solidarité communale,
- D. Tarifs Level 3 – convention passage fibre optique en forêt,
- E. Etude agencement pharmacie,

V. Divers et informations diverses

xxxxxxxxxxxxxxxx

I - FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE**A. SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur Brice HUGELE est désigné secrétaire de séance.

B. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Les membres présents reconnaissent avoir eu une copie intégrale du compte-rendu de la séance du 10 juillet 2020 et l'approuvent à l'unanimité.

II – URBANISME**A. DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Madame Viviane KERN, Maire soumet les déclarations reçues :

- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 13 juillet 2020 :
Vente d'un immeuble route de Saverne – 1,47 ares - zonage UB au PLU

● Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 31 août 2020 :

Vente d'un immeuble avec terrain rue du Haut-Barr – 7,74 ares - zonage UB au PLU

Le Conseil Municipal, après délibération et vote à l'unanimité décide de ne pas intervenir dans ces ventes.

III – INSTITUTION VIE POLITIQUE

A. Désignation des membres de la commission liste électorale

La commission communale de contrôle des listes électorales est chargée du contrôle des décisions d'inscription ou de radiation des listes électorales, et des recours formés par des électeurs. Elle est composée de 5 membres, qui sont répartis en fonction du nombre de sièges obtenus au conseil municipal suite aux dernières élections municipales ; le maire, les adjoints ou conseillers titulaires d'une délégation ne peuvent y siéger.

Elle se réunit au moins une fois par an et en tout état de cause entre le 24^{ème} et 21^{ème} jour avant chaque scrutin.

Après discussion, le conseil municipal propose à l'unanimité :

Conseillers titulaires : M. Manuel DERMIGNY

Mme MULLER Christine

M. ADRES-KUHN Bernard

M. KIM Marc

Mme MOMMER Monique

Conseillers suppléants : M. Brice HUGELE

Mme BECKER Yolande

Les membres seront nommés par arrêté préfectoral.

B. Désignation du délégué commission CLECT

Chaque commune dispose d'un représentant à la commission CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) de la Communauté de Communes.

Mme le Maire est membre de droit de cette commission en sa qualité de vice-présidente de la Communauté de Communes.

Après discussion, le conseil municipal propose par vote de 18 voix pour et 1 abstention :

Madame Céline TIOU TIOU, adjointe au maire, chargée des finances.

M. Marc KIM demande la date de fin pour le lissage des différentes charges liées à la fusion des communautés de communes Saverne/Marmoutier.

IV – FINANCES LOCALES

A. Décision modificative de crédit n° 1/2020

Il y a lieu de réajuster certaines inscriptions budgétaires, qui étaient mal consignées au budget établi en début d'année et de prévoir des crédits supplémentaires pour des travaux et achats.

Madame TIOU TIOU présente le tableau des modifications de crédits :

- Changement de compte pour règlement annuité rachat terrain aérodrome

- Comptabilisation de la dette liée au rachat du terrain de l'Aéro-Club

- Comptabilisation de la valeur inventaire de la chapelle

- Transfert d'écritures : étude de faisabilité reconstruction maison Heschung

- Crédits en plus : travaux de voirie quai du canal / rue du Moulin / aménagement trottoirs rue du Maréchal Leclerc et achats de logiciels

La commune a adhéré à l'appel d'offres groupé pour l'achat de logiciels du prestataire JVS pour les mairies (comptabilité, état civil, paye, recensement militaire, élections)

Beaucoup de communes du secteur travaillent déjà avec ces logiciels et cette solution peut être favorable pour des futurs remplacements d'agents ou à plus long terme dans le cadre de la mutualisation de services.

Les crédits supplémentaires concernant les travaux de voirie sont liés à :

- des travaux complémentaires quai du canal : prolongement voirie jusqu'aux dernières habitations et les branchements eau et assainissement

- des travaux d'abaissement de trottoirs rue du Mal Leclerc

- aménagement de trottoirs et voirie rue du Moulin (prévu budget : 10 000 € - coût : 15 000 €)

- garantie pour achat terrain résidence séniors (sera restituée)

Recettes correspondantes : non réalisation de manifestations communales (pas de location mobilières, chapiteau, messti, ..) pas de fête pour personnes âgées / réduction des travaux d'entretien de voirie.

Le Conseil Municipal, après discussion et vote de 17 voix pour, 1 contre et 1 abstention, décide de modifier les crédits comme suit :

Section d'investissement		Prévu	Modification	Nouvelle inscription
Dépenses				
168751	Acquisition terrain Aéro Club - annuité 2020	- €	+ 95 000 €	95 000 €
2051	Acquisition logiciels JVS + site internet	4 000 €	+ 9 000 €	13 000 €
2113 177	Acquisition terrain Aéro-Club	95 000 €	- 94 500 €	500 €
2151 178	Travaux de voirie	50 000 €	+ 30 000 €	80 000 €
275 O41	Garantie Résidence Senior	- €	+ 1 000 €	1 000 €
2113	Acquisition terrain Aéro-Club - dette	- €	+ 185 000 €	185 000 €
2113	Cession terrain chapelle - valeur	- €	+ 10 000 €	10 000 €
21318	Etude faisabilité - immeuble Heschung	- €	+ 14 500 €	14 500 €
TOTAL			250 000 €	
Recettes				
O41				
168571	Acquisition terrain Aéro-Club - dette	- €	+ 185 000 €	185 000 €
1328	Cession terrain chapelle - valeur	- €	+ 10 000 €	10 000 €
2031	Etude faisabilité - immeuble Heschung	- €	+ 14 500 €	14 500 €
O21	virement de la section de fonctionnement	453 000 €	+ 40 500 €	493 500 €
TOTAL			250 000 €	
Section de fonctionnement		Prévu	Modification	Nouvelle inscription
Dépenses				
615231	entretien voirie	42 000 €	- 16 500 €	26 500 €
6135	Locations mobilières	22 000 €	- 10 000 €	12 000 €
6232	Fêtes et cérémonies	14 000 €	- 4 000 €	10 000 €
6257	Réceptions	20 000 €	- 10 000 €	10 000 €
O23	virement section investissement	453 000 €	+ 40 500 €	493 500 €
TOTAL			- €	
Recettes				
TOTAL				

B. Création budget annexe port

Madame TIOU TIOU informe les membres que pour la gestion du port, il y a lieu de créer un budget annexe, distinct du budget principal, mais également voté par l'assemblée délibérante.

Il présente les intérêts suivants :

- fournir des indications détaillées sur le fonctionnement de ce service, suivre d'année en année l'évolution de sa situation financière, dégager ses propres résultats et retracer l'affectation donnée à ces résultats
- décrire les mouvements financiers qui s'opèrent entre le budget général et le service :
- faciliter la mise en œuvre des obligations fiscales, et notamment les déclarations de TVA

La création d'un budget annexe est obligatoire pour les opérations d'aménagement (ex.: lotissements) et pour les services à caractère industriel ou commercial, ce qui est notre cas pour le port de plaisance.

Il faudra également créer :

- une régie de recettes pour permettre l'encaissement des recettes (par carte bancaire)
 - nommer un régisseur et un suppléant
 - prévoir l'ouverture d'un compte de dépôt de fonds auprès de la DRFIP – Strasbourg.
 - la création d'un contrat commerçant pour permettre l'encaissement des recettes par le TOTEM installé au port
- La commission finances étudiera prochainement les tarifs et le budget qui seront proposés pour vote au conseil.

Commentaires :

M. KIM pense que le budget aura du mal à être équilibré.

Madame TIOU TIOU l'informe que plusieurs réunions ont eu lieu avec les responsables de la ville de Saverne (adjoint et capitainerie), VNF, VIA CANAL, concernant l'harmonisation des tarifs appliqués.

M. SELLINI demande si le port de Dettwiller n'était pas mieux adapté que celui de Steinbourg

Mme KERN lui répond que le port de Dettwiller a été aménagé pour le développement industriel pour des entreprises du secteur (transport fluvial puis transport routier). VNF recherchait un emplacement il y a quelques années et c'est le port de Dettwiller qui avait été retenu pour ces aménagements.

Le port de Steinbourg, de par sa situation et ses nouveaux aménagements, sera complémentaire à celui de Saverne, et non concurrentiel.

M. SELLINI demande sur quelle durée les amortissements seront prévus

Mme KERN précise que certains aménagements sont également destinés aux riverains du lotissement : terrain de pétanque et beach-volley. Mme TIOU TIOU l'informe que les dépenses et recettes seront quantifiées. Elle rappelle que le projet a bénéficié d'une subvention de l'Etat de 50 % dans le cadre de la DSIL, dans le but de renforcer l'attractivité du territoire de Saverne.

M. ANDRES-KUHN souligne également que le projet valorise l'image de Steinbourg et apportera aussi des clients à nos commerçants.

M. ROSIN fait également remarquer que c'était une volonté municipale de dynamiser le village en proposant l'aménagement de ce port.

Le Conseil Municipal, après discussion,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction M 4,

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 3 septembre 2020,

Décide, par vote de 18 voix pour et 1 abstention :

- la création au 1/01/2021 du budget annexe relatif à la gestion du port et sera dénommé « budget annexe Régie Gestion Port de Plaisance ». Ce budget, du fait du caractère industriel et commercial de l'activité, sera assujéti à la TVA, sera à autonomie financière et appliquera la nomenclature M4.

Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2021 de ce budget annexe.

- de charger Madame le Maire d'établir le PV d'affectation des immobilisations et subventions du budget principal vers le budget annexe nouvellement créé.

- d'autorise Madame le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.

La présente délibération sera notifiée à Madame la Trésorière de Saverne

C. Fonds de solidarité communale

Le Fonds de Solidarité Communale, octroyé par le Conseil Départemental par mandat électoral, va disparaître avec la fusion des départements Bas-Rhin / Haut-Rhin. Pour obtenir cette subvention pour la dernière fois, il y a lieu de déposer un projet d'investissement, avant le 15 septembre 2020 avec un plan de financement. Il y avait donc lieu de trouver un projet rapidement.

La commission finances propose la réalisation de travaux de voirie et de réseaux secs au lotissement Gross Gerieth (rues de la Faisanderie, des Vosges et du Haut-Barr). L'aménagement de ce lotissement a débuté en 1962 et les voiries et trottoirs sont vétustes et plus adaptés.

La subvention maximale attribuée est de 100 000 €. Elle est basé sur le taux modulé de la commune, qui à Steinbourg est relativement bas : 12%. Les travaux sont estimés à environ 940 000 € HT et peuvent être échelonnés sur période de 3 ans ; le premier paiement devant intervenir au plus tard en juin 2022.

Le plan de financement prévoit, outre le fonds de solidarité communale, des fonds disponibles d'environ 160 000 € par an, une subvention pour transition énergétique et un emprunt de 300 000 €.

Le Conseil Municipal, après discussion et vote unanime :

- Décide la programmation des travaux de voirie et de réseaux secs au lotissement Gross Gerieth (rues de la Faisanderie, des Vosges et du Haut-Barr) pour 2022 à 2024
- Approuve le plan de financement présenté ci-dessous
- Autorise Madame le Maire à demander toutes les subventions et à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation de ces travaux

PLAN DE FINANCEMENT**DEPENSES**

Travaux d'aménagement de voirie et de réseaux secs	HT	TTC
Rue de la Faisanderie	297 105 €	372 000 €
Rue des Vosges	199 705 €	252 000 €
Rue du Haut-Barr	439 495 €	540 000 €
TOTAL	936 305 €	1 164 000 €

FINANCEMENT

Fonds disponibles :	Année 2022	162 000 €
	Année 2023	162 000 €
	Année 2024	162 305 €
Fonds de solidarité communale		100 000 €
Subvention transition énergétique		50 000 €
Emprunt		300 000 €
	TOTAL	936 305 €

Commentaires :

M. ANDRES-KUHN précise que ces travaux sont nécessaires et qu'il aurait de toute façon fallu entreprendre ces travaux prochainement.

M. HUGELE souligne que ces investissements amélioreront la qualité de vie des habitants du lotissement.

Mme TIOUTIQU précise que des maisons sont régulièrement en vente et que la population de ce lotissement rajeunit.

D. Tarifs Level 3 – Convention passage fibre optique en forêt

Par délibérations du 20/05/2014 et 22/03/2016, le Conseil Municipal avait autorisé la reconduction de la convention de passage de fibre optique en forêt communale de montagne (ban de Saint Jean Saverne). La convention prévoyait des fourreaux d'une longueur de 600 ml, or en réalité la distance exacte n'est que de 439 ml et que le tarif indiqué ne correspond plus.

Le Conseil Municipal, après délibération et vote unanime,

Vu les délibérations du 20 mai 2014 et 22 mars 2016,

- décide l'application du tarif fixé de 3 € par ml à proportion des opérateurs en place pour 439 ml, soit 1 316 € par an :

- Level 3 : 3/8 de l'installation soit 494 €,
- SANEF : 3/8 de l'installation soit 494 €,
- Muller / MTHA : 1/8 de l'installation soit 164 €
- EHTP, Guintoli : 1/8 de l'installation soit 164 €

- autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la perception des redevances.

E. Etude agencement pharmacie

Madame BLAGA, pharmacienne, souhaite développer la vente de produits para pharmacie ; l'aménagement de l'espace de vente devrait être revu. Madame DROMMER-VALERA Marie, interlocutrice de la Chambre de Commerce et d'Industrie s'est rendue sur place et propose une étude réalisée par leurs services pour un relooking du rez-de-chaussée, pour un montant de 600 € HT.

Le Conseil Municipal, par vote de 15 voix pour et 4 abstentions, décide la prise en charge de ces frais d'études.

Commentaires :

M. KIM pense que suite à cette étude il faudra prévoir des travaux d'investissement

Mme TIOUTIQU informe que la commune a toujours soutenu les commerçants ; il faudra que la pharmacienne voit son fonctionnement interne (ex. : revoir les tarifs à la baisse)

Mme POISSON remarque que ce n'est pas une somme importante pour une étude.

Mme HUBER précise qu'il faut accepter de l'aider pour surtout garder une pharmacie dans le village.

M. ANDRES-KUHN pense qu'il faudrait effectivement revoir l'entrée de la pharmacie et l'éclairage intérieur.

V – DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES

▪ Suite à la demande des conseillers de la liste d'opposition, Madame KERN informe l'assemblée que le fonctionnement des commissions communales sera revu en janvier 2022.

M. KIM demande pourquoi ce délai ?

Elle lui répond qu'il est proposé d'observer une année de fonctionnement du Conseil Municipal en prenant en compte l'investissement de chacun. L'année 2020, de par cette pandémie du virus COVID 19, était particulière pour tout le monde ; beaucoup de manifestations et d'actions communales n'ont pas pu avoir lieu.

M. KIM précise que son activité professionnelle ne lui permet pas d'être disponible les week-ends.

Mme KERN répète que la décision reste en attente du retour des investissements constatés et clos le sujet.

RENTREE SCOLAIRE 2020 / 2021

Mme KERN informe les conseillers de l'effectif des écoles :

Maternelle : 53 élèves Mélange de 2 niveaux 2 classes de 26 et 27 élèves

Primaire : 80 élèves CP : 19 CE1 : 18 CE2/CM1 : 22 CM1/CM2 : 21

Mme TIOUTIQU informe également que le poste « service civique » vient d'être pourvu.

HEBERGEMENT NOUVEAU MEDECIN

Une rencontre avec Madame MATEA, nouveau médecin a eu lieu début août 2020. Elle a étudié la proposition pour s'associer avec notre médecin, mais avait par ailleurs d'autres opportunités (au Nord de la France avec des aides et soutiens pour l'installation).

Suite aux discussions, elle a accepté s'associer avec Dr COPACIU à partir du 1er novembre 2020.

Elle souhaite bénéficier des mêmes avantages que docteur COPACIU, lors de son installation en 2016, à savoir la prise en charge par la commune des frais d'hébergement pendant la première année ; avec en contrepartie un engagement pour une période de présence minimum avec une clause de remboursement à proportion en cas de départ anticipé.

Considérant les problèmes de santé du médecin actuel, il est important de trouver un deuxième médecin ; les plages horaires de consultation seraient élargies.

Il a fallu trouver rapidement un logement meublé pour le 1^{er} novembre 2020, date à laquelle elle viendrait à Steinbourg s'associer avec Dr COPACIU :

* pour 2 mois : elle habiterait un gîte meublé à la maison éclusière N° 18 (après Lutzelbourg) – loyer mensuel : 650 € + charges

* pendant 10 mois : maison individuelle à Steinbourg, rue des Alouettes, appartenant à M. DERMIGNY Manuel – loyer mensuel : 700 €.

Le Conseil Municipal, après discussion et vote de 16 voix pour et 3 abstentions :

- décide la prise en charge des frais d'hébergement de Mme MATEA pour 1 an, à partir du 1/11/2020 :

Gîte maison éclusière N° 18 (loyer : 650 €/mois + charges) – maison individuelle à Steinbourg (loyer : 700€/mois)

- demande un engagement du professionnel de santé pour une présence de 5 ans avec une clause de remboursement à proportion en cas de départ anticipé,

- autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Commentaires :

M. CONRAD pense qu'il faudrait recruter un médecin plus jeune et lui proposer la prise en charge des frais de location.

Mme KERN lui répond que le problème est connu ; les médecins plus jeunes souhaitent plutôt rester en ville et s'associer à plusieurs.

Mme TIOUTIOU rappelle que lors de la venue de Madame COPACIU, des travaux avaient dû être effectués dans le logement qu'elle occupe actuellement pour un montant de 15 000 €.

Circulation/radar

Le radar pédagogique, récemment acquis, a été installé dans différentes rues : rue de la Gare, route de Saverne, rue du Maréchal Leclerc.

Les relevés démontrent que la vitesse est relativement bien respectée en journée, mais on constate quelques excès la nuit.

Une analyse plus profonde sera réalisée et communiquée lors d'une prochaine réunion.

L'emplacement du radar doit être bien défini ; portée sur 150 m sans obstacle.

MAISON DES ASSOCIATIONS

Mme POISSON informe les membres qu'un grand travail de nettoyage et de rangement a été effectué cet été, pendant quelques semaines, avec le personnel communal et quelques conseillers. Tout le matériel a été inventorié.

Pour les futures locations, des protocoles COVID-19 seront à respecter, pour les utilisations pour la pratique sportive mais également pour les festivités (pas d'espace de danse, pas de public au bar).

Mme KERN remercie les personnes ayant participé à ces travaux.

CONSEIL LOCAL JEUNES

Le Conseil Local des Jeunes doit être renouvelé cet automne.

Mme POISSON informe l'assemblée que 166 invitations ont été distribuées aux jeunes de Steinbourg de 9 à 16 ans pour participer à un rallye photo. La situation sanitaire n'a pas encouragé cette rencontre : pas d'enfant présents.

Le Réseau Animation Jeunes va essayer de contacter les jeunes du collège et faire une intervention à l'école primaire – classes CM1 et CM2. 80 % des jeunes du Conseil Local actuel continuent leur mandat

PLAN D'ALERTE

Mme POISSON indique que, dans le cadre de la protection des données, un formulaire concernant l'inscription sur le registre Plan d'Alerte a été adressé aux personnes de plus de 70 ans.

Celles-ci sont contactées par la commune en période de canicule, et en période de crise (ex. COVID-19 cette année)

COUPURE ORANGE

Des administrés ont été privés de leur ligne téléphonique en août et encore ce mois-ci.

Mme KERN informe les conseillers qu'une importante coupure a eu lieu sur le réseau, qui a été rétablie. Malheureusement une deuxième coupure est intervenue et la réparation est plus compliquée. Les lignes devraient être rétablies cette semaine.

Les services de la Communauté de Communes du Pays de Saverne sont également intervenus pour appuyer la demande de réparation en urgence.

TRAVAUX EN COURS

M. ROSIN fait le point sur la situation des travaux engagés, avec projection de photos :

- * Reconstruction maison Heschung : les travaux avancent bien, une partie du retard a été résorbé
Les locaux professionnels sont prévus d'être achevés fin octobre et les logements en janvier 2021.
- * Port : en cours : plots pour dalle béton pour construction abri
- * Place de la liberté : le SDEA a remplacé les conduites eau et assainissement
L'entreprise DIEBOLT interviendra prochainement pour la mise en enrobé.

NETTOYAGE 19 SEPTEMBRE 2020

M. HAHN invite les conseillers à participer à la journée mondiale de nettoyage de la planète :

WORDL CLEAN UP DAY le 19 septembre 2020 – Rendez-vous à 8h30 place des fêtes

Une équipe interviendra également pour le nettoyage du canal

FLEURISSEMENT

M. HAHN informe les conseillers des récompenses attribuées aux particuliers suite au passage de la commission :

- 31 personnes ont obtenu le prix d'excellence : 20 géraniums,
 - 37 personnes ont obtenu la mention « Très bien » : 15 géraniums,
 - 72 personnes ont obtenu la mention « Félicitations » : 10 géraniums,
 - 91 personnes ont obtenu le prix d'encouragement : 5 géraniums,
 - 7 personnes sont récompensées pour l'entretien des auges et des calvaires : 10 géraniums,
- Soit un total de : 2 420 fleurs.

Les commerçants ayant confectionnés des décors selon le thème de cette année « LA FERME » seront également récompensés.

LOTISSEMENT BATELIERS

M. HAHN a assisté à une réunion cette semaine pour convenir des travaux restants à réaliser. Ceux-ci sont prévus d'être réalisés en début de semaine prochaine.

M. ANDRES-KUHN précise que les relations sont compliquées avec ce lotisseur, pas de réponses aux messages, contacts difficiles ...

TRAVAUX QUAI DU CANAL

M. HAHN informe les conseillers que les travaux d'espaces verts ne sont pas conformes aux prévisions du marché.

L'entreprise ID VERDE doit intervenir pour reprendre les plantations et changer la terre.

SEANCE DE TRAVAIL

M. ROSIN propose l'organisation d'une journée de travail pour l'enlèvement du crépi de la salle Saint Sébastien. En effet, on constate des remontées d'humidité sur ce bâtiment.

Si le nombre de participants est suffisant, on pourra également prévoir l'élagage d'arbres (fin Quai du Canal)

La date retenue est le 3 octobre 2020. Des informations complémentaires seront diffusées par mail.

PROCHAINES FETES

M. ROSIN fait part des prochaines manifestations :

- * 26 et 27 septembre : moules/frites : Association du Football-club
- Samedi : sur place à la Maison des Associations Dimanche : à emporter
- *10 octobre : Oktoberfest sous réserve

MARCHE SAINT NICOLAS

Mme POISSON informe que le marché Saint Nicolas est, pour l'instant, maintenu.

Les tentes sont réservées, 25 exposants sont inscrits, les intervenants et une chorale ont également confirmé leur venue.

Un protocole COVID sera à élaborer pour le respect des conditions sanitaires.

Mme MOMMER souhaite des renseignements quant à l'évolution du dossier concernant la résidence seniors.

Mme TIOUOUI lui répond que l'enquête de besoin, imposée par le Conseil Départemental, doit auparavant être réalisée.

Un rendez-vous avec le bureau COMPAS est prévu le 14 septembre 2020 pour le lancement de l'enquête.

Mme MOMMER indique que le revêtement prévu à la bande verte des rues du lotissement Birkenfeld se détériore. Il ne faudrait pas le prévoir dans la 2^{ème} tranche.

M. HUGELE lui répond que ce plastique n'est pas fiable dans la durée et est sensible aux effets du soleil et de la lune.

Séance close à 22h30

Prochaine séance : mercredi 28 octobre 2020

FEUILLE D'EMARGEMENT
ORDRE DU JOUR**I. Fonctionnement de l'assemblée**

- A. Désignation du secrétaire de séance,
- B. Approbation du compte-rendu de la séance du 10 juillet 2020,

II. Urbanisme : Droit de préemption urbain,**III. Institution vie politique**

- A. Désignation des membres de la commission liste électorale,
- B. Désignation du délégué commission CLECT,

IV. Finances locales

- A. Décision modificative de crédit n° 1/2020,
- B. Création budget annexe port,
- C. Fonds de solidarité communale,
- D. Tarif Level 3 – convention passage fibre optique en forêt,
- E. Etude agencement pharmacie,

V. Divers et informations diverses

Viviane KERN		Annick HOLLNER	
Céline TIOU TIOU		Brice HUGELE	
Laurent HAHN		Catherine SCHNEIDER	
Sandra POISSON		William CONRAD	
Cédric ROSIN		Maria-Paola HUBER	
Manuel DERMIGNY		Monique MOMMER	
Christine MULLER		Marc KIM	
Bernard ANDRES - KUHN		Sabine COUTURIER	
Yolande BECKER		Christian SELLINI	
Fabrice ADAM			